



## INFORMATION DE VOS ELUS CEPF

SEANCE PLENIERE CEPF SEPTEMBRE 2015



BNP PARIBAS

SEPTEMBRE 2015



### Questions CFDT

#### Réponses de la Direction

Les élus CFDT demandent un point sur la phase de déploiement du Télétravail.

Une présentation sera faite à la plénière d'octobre par M. Léonard. 3 métiers ont commencé l'expérimentation ITO, DSI et IMEX.

Le salarié en mobilité à la suite de la suppression de son poste en raison d'une restructuration à l'initiative de la banque est conduit à s'absenter pour un nouveau poste de travail. Les élus CFDT demandent à la direction plus de souplesse, en cas d'absence, pour ces salariés devant se présenter à des entretiens.

### **Réorganisation des divisions transverses de la Production Informatique « Retail et Transverse » au sein d'ITG -IPS :**

Dossier présenté par FENNEBRESQUE Bruno (Responsable Groupe Informatique)

Dans le cadre de la transformation digitale du groupe, le responsable d'ITG-IPS est venu présenter aux élus la réorganisation des entités transverses. Elles seront organisées dorénavant en 4 nouvelles divisions : Digital Working, Gouvernance Accompagnement & Pilotage, Infrastructure & Delivery Transverse, Services, Architectes & Standards. Cette réorganisation n'aura pas d'impact sur les effectifs (326 personnes) et les déménagements seront limités au Campus de Valmy.

***Commentaires CFDT :** Les salariés sont fatigués par tous ces changements. Cette évolution aura certainement des conséquences sur les assistants extérieurs, économies sur le budget obligent. Par ailleurs, nous demandons à la direction de respecter, le cas échéant, l'accord sur les sorties d'astreintes.*

### **Changement de gouvernance - 2 OPC :**

Dossier présenté par le Président du CEPF.

Les équipes 2OPC réparties dans les métiers seront désormais rattachées hiérarchiquement à la Fonction Risques. Ce changement de gouvernance n'est pas une surprise même si la direction a tardé à le présenter aux élus et aux salariés concernés.

Le Président précise qu'il n'y aura pas de déménagement lié à ce changement de gouvernance. Le suivi R.H. restera assuré jusqu'à la fin de l'année par la Fonction Conformité Groupe.

Une présentation plus détaillée de la Fonction Risques sera faite plus tard en séance plénière par Franck Roncet (Responsable de la Fonction Conformité). L'évolution est très rapide. Il est naturel de mettre tout en œuvre pour ne pas laisser les salariés dans l'incertitude.

***Commentaires CFDT :** Les élus avaient déjà alerté la direction en avril sur la démarche pédagogique qui doit, selon eux, être développée ; il importe d'expliquer aux salariés concernés notamment aux responsables métiers cette évolution de gouvernance indispensable à l'indépendance de cette fonction de plus en plus importante.*



## INFORMATION DE VOS ELUS CEPF

SEANCE PLENIERE CEPF SEPTEMBRE 2015



BNP PARIBAS

SEPTEMBRE 2015

### Examen des effectifs du périmètre du CEPF T2 2015 :

L'effectif global progresse, passant de 14712 à fin mars 2015 à 14783 en juin. Sans surprise, la Fonction Conformité voit son effectif progresser de 62 salariés mais aussi la Banque en Ligne qui dépasse pour la première fois les 1000 personnes (1003 exactement versus 969 en mars 2015). Cela correspond à l'intégration de nos collègues de l'ex Cortal-Consors !

**Commentaires CFDT :** *Les trimestres se suivent et le constat du nombre très (trop ?) important de stagiaires, notamment chez CIB ne change pas. La banque prend des risques en n'agissant pas malgré l'alerte des élus. D'autre part, les élus CFDT constatant que le nombre d'assistants extérieurs ne baisse pas. Il a été demandé à nouveau à la direction d'étudier une proposition d'embauche en CDI d'une partie d'entre eux.*

*Le directeur des ressources humaines du groupe a fait part en comité central d'Entreprise (CCE) de sa volonté d'internaliser plus de salariés de l'IT surtout pour éviter les pertes de savoir. Dont acte, mais nous constatons qu'un an après cette promesse nous restons dans l'attente de concrétisation. Nous ajouterons que l'IT est le principal domaine mais que d'autres dans les fonctions le sont également. Cela n'est raisonnable et prudent de dépendre du savoir faire d'autrui car les accidents opérationnels sont dommageables à l'entreprise et à son image.*

#### Suite Questions CFDT Réponses de la Direction

**Formation Compliance-Embargos et Sanctions Financières : à qui sont proposées ces formations ? Cette formation est obligatoire pour tous les salariés du Groupe.**

### Evolution du rattachement des salariés de la DSI-IRB de Rennes à l'antenne médicale de Nantes : ...

Les 11 personnes de la MOA de la DSI-IRB qui travaillent à Rennes seront désormais rattachées au nouveau Service de Santé au Travail (SST) de Nantes qui a ouvert en 2014 (auparavant, ils se rendaient à Paris). Les frais de transport sont à la charge de l'employeur.

**Commentaires CFDT :** *l'ouverture de cette nouvelle antenne médicale avait été approuvée par les élus CFDT, cela dit nous regrettons qu'il n'y ait qu'un médecin et une infirmière présents sur site car leur charge de travail s'accroît rapidement (cf nos communications précédentes). Les élus CFDT resteront attentifs à la fois à ce que la santé de nos collègues soient prise en compte dans les meilleures conditions mais aussi aux conditions de travail des médecins et infirmières de BNPP SA.*

#### Prochaine séance plénière

15 et 16 Octobre 2015

Posez vos questions sur  
PARIS IRP CFDT CEPF

### Intégration des salariés de l'inspection générale de Personal Finance (ex-LaSer) :

L'activité de LaSer est intégrée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015 dans les équipes de Personal Finance. Les fonctions de contrôle permanent et contrôle périodique de LaSer doivent être indépendantes des métiers ainsi ; les 11 auditeurs de LaSer rejoindront le dispositif de BNPP SA. Leurs missions restent identiques et ils pourront conserver leur poste dans le bassin d'emploi de Bordeaux Mérignac.